Conservation et staking

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le staking consiste à engager des jetons dans un réseau à preuve d'enjeu afin d'obtenir des récompenses de validation. Il existe quatre modèles. Dans le staking individuel (solo staking), la détentrice exploite son propre validateur avec ses propres clés et supporte tous les risques. Dans le staking délégué ou non dépositaire, la détentrice conserve la clé de retrait et ne cède à un opérateur que le droit de validation. Dans le staking dépositaire, le dépositaire détient les jetons et les met en staking pour le compte du client, en conservant toutes les clés. Dans le liquid staking, la détentrice dépose des jetons dans un protocole et reçoit un jeton de reçu transférable (stETH, rETH, cbETH) qui représente la position mise en jeu et accumule les récompenses.

Chaque modèle répond différemment à la question du contrôle. C'est pourquoi la communication de la FINMA sur le staking du 20 décembre 2023 s'est articulée autour de cette question. La FINMA a conclu qu'un dépositaire qui met en staking les jetons de ses clients n'accepte pas pour autant un dépôt, et que les jetons restent distrayables en vertu de l'art. 242a LP et de l'art. 16 LB, à trois conditions. Le client doit avoir donné l'instruction de staking, les jetons doivent pouvoir lui être attribués en tout temps (y compris pendant qu'ils sont bloqués dans le validateur) et le dépositaire doit communiquer et gérer les risques de slashing et de blocage.[1] La

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

communication relevait l'incertitude juridique quant au point de savoir si un jeton bloqué dans un contrat de validateur est encore « détenu » par le dépositaire, et signalait que les tribunaux ou le législateur pourraient adopter une autre position.

La position de Singapour est déterminée par l'interdiction visant la clientèle de détail. Depuis l'entrée en vigueur des mesures d'accès des consommateurs en 2024, un titulaire d'autorisation DPT (digital payment tokens, « jetons de paiement numériques ») ne peut plus du tout proposer de staking ni de prêt à la clientèle de détail. Il le peut pour les clients accrédités et institutionnels, sous réserve d'information et de gestion des risques.[2]

Pour le staking institutionnel à Singapour, la question de la conservation reste celle de l'analyse du trust décrite ci-dessus. S'y ajoute une complication : les jetons bloqués dans un validateur peuvent échapper à la portée immédiate du dépositaire pendant toute la durée de la période de déblocage (unbonding).

Perspective transfrontalière

Un dépositaire suisse qui propose à un fonds singapourien la conservation d'ETH mis en staking doit satisfaire simultanément aux deux régimes. Pour la Suisse, documentez l'instruction du client, maintenez l'attribution pendant toute la période de staking et communiquez le risque de slashing, afin que la protection de l'art. 242a subsiste aux conditions posées par la FINMA en 2023. Pour Singapour, vérifiez que le fonds est un investisseur accrédité ou institutionnel, afin que l'interdiction visant la clientèle de détail ne s'applique pas, et que le dépositaire ou l'administrateur singapourien du fonds peut comptabiliser la position mise en jeu comme un actif détenu en trust. Menez les deux analyses sur un même état de fait et consignez-les toutes deux dans le dossier du mandat.

Notes

1. Communication FINMA 08/2023 du 20 décembre 2023 sur le staking (communiqué de presse de la FINMA du même jour), exposant les conditions du maintien de la ségrégation et présentant cette position comme provisoire

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

dans l'attente d'une clarification par les tribunaux ou le législateur. Voir la partie E, chapitre VIII. ↩

2. MAS, Guidelines on Consumer Protection Measures by Digital Payment Token Service Providers (PS-G03), section relative aux services interdits pour la clientèle de détail (staking, prêt, incitations, crédit), introduits progressivement du 4 octobre 2024 au 19 juin 2025. Partie K, chapitre III. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com